

INFORMATIONS SELON L'ART. 45 LSA

1. Identité et Adresse

Raison sociale	Wecco SA
Siège social	Route de Chantemerle 58 1763 Granges-Paccot
Adresse postale / Bureaux	Office 37 Route du Jura 37A Case postale 160 1701 Fribourg
Forme juridique	Société anonyme au capital-actions de CHF 100'000.00, entièrement libéré
Inscription FINMA	Type : intermédiaire d'assurance non lié No de registre : F01181858 (voir sous : www.finma.ch/fr/autorisation/intermediation-dassurance/registersuche/)
Membre CICERO	No 22164 (voir sous : www.cicero.ch/fr/obligation-d-information-lsa-45)

2. Déclaration générale

Conformément aux dispositions de l'art. 45 de la loi sur la surveillance des assurances (LSA), nous déclarons que Wecco SA est une société de conseils en financement immobilier et de courtage en assurances indépendante et qu'elle agit, sur mandat de ses clients, en qualité d'intermédiaire d'assurance non lié juridiquement ou économiquement à une entreprise d'assurance au sens des art. 40 et 41 LSA.

Wecco SA ne détient aucune participation dans le capital-actions d'une entreprise d'assurance et aucune entreprise d'assurance ne détient de participation dans le capital-actions de Wecco SA. De plus, aucun administrateur ou collaborateur chez Wecco SA n'exerce une fonction dirigeante dans une entreprise d'assurance et aucune personne d'une entreprise d'assurance n'exerce d'influence sur Wecco SA ou de fonction dirigeante au sein de celle-ci.

Elle dispose de rapports contractuels avec les entreprises et pour les branches d'assurances suivantes :

Entreprises	Types d'assurance
AXA Assurances	Assurances sur la vie
Vaudoise Assurances	Assurances sur la vie
Baloise Assurance SA	Assurances sur la vie
Groupe Mutuel	Assurances sur la vie
Swiss Life	Assurances sur la vie
Retraites Populaires	Assurances sur la vie

Une rémunération sous forme de commission de courtage est convenue avec ces compagnies.

Le type et l'ampleur des commissions sont susceptibles de varier dans le temps et en fonction des produits ou des tiers concernés. Elles se situent dans une fourchette allant de 0% à 1% du montant du prêt hypothécaire et de l'ordre de 3% à 5.5% des primes payées pour des produits d'assurance-vie. Les montants effectivement perçus sont transmis sur demande. Avec la signature de notre Mandat, le client renonce expressément à percevoir ces commissions et consent à la transmission en tout temps par ces tiers à Wecco SA des informations utiles à la perception des commissions, également postérieurement à la fin du mandat.

3. Responsabilités

Nous remplissons nos mandats au mieux de nos connaissances et avec toute la diligence possible. En cas de négligences, fautes ou conseils erronés dans le cadre de notre activité d'intermédiaire, la responsabilité sera portée par les dirigeants de la société. Ces derniers sont au bénéfice d'une couverture d'assurance RC Professionnelle avec une somme d'assurance de CHF 2'000'000 auprès de la compagnie Vaudoise Assurances.



4. Protection des données

Les données personnelles et administratives reçues sont utilisées afin de définir les besoins actuels et futurs en matière d'assurance, afin d'établir une offre et/ou pour les transmettre avec les données médicales aux entreprises d'assurance en vue de traiter la proposition et d'établir le contrat qui s'en suit.

Wecco SA peut conserver une copie des documents contractuels dans son dossier et recevoir de l'assureur des données clients, notamment en ce qui concerne l'acceptation de la proposition, l'exécution du contrat d'assurance, l'encaissement ou la résiliation.

Dans la mesure nécessaire, la compagnie d'assurance peut transmettre des données pour traitement aux tiers participant à l'exécution du contrat en Suisse et à l'étranger, en particulier aux coassureurs et aux réassureurs, ainsi qu'aux sociétés suisses et étrangères de son groupe.

La compagnie d'assurance utilisera vos données dans le respect de la Loi sur la protection des données, pour évaluer le risque à assurer, pour le traitement des sinistres, ainsi que pour le suivi administratif, statistique et financier de(s) l'assurance(s) contractée(s), de même que pour le suivi administratif et financier entre l'intermédiaire et l'assureur porteur du risque.

Les informations sont conservées aussi longtemps que la législation suisse sur la protection des données l'exige et ceci de façon sûre sous la forme électronique et/ou papier.

5. Réclamations concernant l'activité de conseil et d'intermédiaire

D'éventuelles réclamations concernant les activités, les services et les prestations de Wecco SA sont à adresser à son Administrateur, M. Christian Wenger (christian.wenger@wecco.ch)

Lieu et date

Signature du client (prénom, nom + signature)
